

oe objectif emploi

Service public de l'emploi
Office régional de placement

DANS LE MONDE DE L'INNOVATION,
LE JURA SE FAIT UNE PLACE !



BOVÉE

Creapole S.A.
Experts en innovation

L'innovation maître-mot
de l'essor économique

Dossier

Mesures de stabilisation
Nouveaux soutiens aux entreprises

*ON CHERCHE...

focus

Creapole: un soutien aux firmes innovatrices

La société delémontaine est un passage obligé pour celles et ceux qui aspirent à lancer leur entreprise, ou à y développer des projets innovateurs.

Texte Didier Walzer

Creapole S.A. poursuit l'objectif principal d'identifier et de favoriser la réalisation de projets d'activités économiques innovatrices, les fameuses start-up, et cela surtout dans les domaines à fort potentiel de développement tels que les medtech (sous-chapitre des sciences de la vie regroupant la recherche, le développement, la production et le marketing de systèmes et d'appareillages destinés à des applications et utilisations médicales pour les humains et les animaux) ou les technologies IT (elles regroupent l'ensemble des développements liés au domaine du génie informatique; il peut s'agir de hardware – matériel –

et software – programmes; les applications disponibles pour les téléphones portables par exemple font partie des technologies IT).

Un acteur-clé

Creapole, mise en place début 2008 sous forme de société anonyme, se situe au cœur de la politique d'essor économique du canton du Jura. Cette structure s'insère dans le réseau de l'innovation et du transfert technologique mis sur pied à la fois par les cantons et les hautes écoles. Cette société est appelée à devenir une référence dans le soutien

à l'innovation, au développement, à la technologie et à la création d'entreprises.

Ses partenaires les plus proches: le canton du Jura en tant que principal mandant, la Fondation d'impulsion économique et technologique (FITEC), chargée de financer des activités de haute technologie en phase de démarrage, et la Société jurassienne d'équipement S.A. (SJE SA), qui construit des Incubateurs et des pépinières d'entreprises dans le canton du Jura.

www.creapole.ch

Le technopôle du Noirmont de Creapole S.A., d'une surface totale de 1200 m², est destiné à accueillir de jeunes entreprises (start-up) actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.



N°4 Mars 2010

Creapole 2

Pleins feux sur une société anonyme, qui a pris le train de l'innovation en marche

L'édito 3

S. Flury et F. Baetscher 4/5

Interview avec deux chevilles ouvrières de Creapole S.A.

La parole à deux demandeurs d'emploi 6

devenus entrepreneurs, **N. Cremer** et **M. Rufi**

Pour W. Zinkl, président de Creapole 7

l'innovation est un passage obligé

Mesures de stabilisation 8

Les entreprises et leurs collaborateurs pas oubliés

« Innover, ce n'est pas avoir une nouvelle idée mais arrêter d'avoir une vieille idée »

Edwin Herbert Land

Par Yann Barth, directeur de Creapole S.A

L'innovation, clé du développement économique

Les crises économiques ont aussi l'avantage, au-delà de leurs conséquences négatives, de nous amener à nous pencher sur la pérennité de notre système économique. La crise que nous vivons n'échappe pas à cette règle.

La Suisse est particulièrement chahutée sur des fondements de son système économique aussi importants que le secret bancaire ou la politique fiscale. Il y a un domaine où l'on reconnaît notre succès, c'est celui de l'innovation. Selon les classements internationaux, la Suisse compte désormais parmi les nations les plus innovantes au monde.

La clé de ce succès est certainement le fait que notre pays dispose d'un système de soutien à l'innovation décentralisé. Le fédéralisme a poussé astucieusement les régions à se prendre en main, ce qui a contribué à dynamiser fortement l'innovation dans toutes les parties de notre pays.

Il est certain que les politiques de développement économique ne seront plus efficaces à l'avenir si elles n'intègrent pas une forte composante liée au soutien à l'innovation. Nous avons des atouts. Construisons donc sur nos succès. Un défi passionnant auquel notre canton doit s'atteler immédiatement pour anticiper l'après-crise. Il en a les moyens s'il sait se montrer original.

«L'innovation, maître-mot de l'essor économique»

Sébastien Flury, en charge d'identifier les projets de start-up dans les domaines stratégiques et de les coacher, et Frédéric Baetscher, qui aide les entreprises jurassiennes à acquérir ou à transmettre un savoir-faire technique, nous parlent d'innovation.

Propos recueillis par Didier Walzer

Votre définition de l'innovation?

En économie, l'innovation est un processus de création de valeur pour l'entreprise et ses clients.

Ce processus intervient tant au niveau du développement d'un nouveau produit que dans la définition d'une nouvelle approche du marché en passant par l'amélioration d'une organisation ou l'optimisation des outils de production.

La Suisse, de manière générale, est-elle à la pointe dans ce domaine?

Un grand effort a été entrepris depuis dix ans. En effet, la Suisse, qui pointait au vingtième rang en 2000 dans les classements internationaux, est actuellement parmi les premières nations innovantes.

Pourquoi?

Cette évolution positive correspond à une prise de conscience collective que l'innovation est une clé pour l'avenir. La mise en œuvre d'une structure telle que Creapole montre l'importance que les pouvoirs publics portent à cet enjeu majeur de ces prochaines années en termes de compétitivité future des entreprises.

De nombreuses initiatives comparables ont émergé en Suisse, ce qui a contribué à en dynamiser le système d'innovation.

Concrètement, que peut apporter l'innovation au plan économique?

Chaque entreprise qui s'engage dans une démarche innovante contribue à augmenter la richesse collective du fait que ce processus améliore automatiquement la productivité générale.

La question ne peut se poser ainsi du fait de notre trop grande différence structurelle. Le Jura doit se concentrer à stimuler l'innovation au sein même de son tissu économique fait de PME, tout en développant des collaborations avec les pôles d'innovation. C'est ce que nous essayons de faire, notamment en étant, par exemple, l'antenne jurassienne d'i-net BASEL Nano.

L'innovation concentrée sur les PME dans le Jura

Le canton du Jura se rapproche de Bâle. Quelles sont les principales différences entre les deux régions s'agissant de l'innovation?

L'innovation à Bâle est portée par les grandes firmes et les instituts de recherche qui gravitent autour à la différence du Jura où ce processus d'innovation se fait principalement au niveau des PME.

Comment les Jurassiens pourraient-ils prendre exemple sur les Bâlois dans le domaine de l'innovation?

Sébastien Flury





Frédéric Baetscher

Creapole répond à un besoin

Lorsque vous avez commencé de travailler pour Creapole (ndlr: Sébastien Flury depuis le 1er avril 2008 et Frédéric Baetscher depuis le 1er janvier 2009), où se situait le Jura au niveau de l'innovation et où se situe-t-il désormais?

Il n'existe pas d'indicateur économique pour calculer le degré d'innovation d'une région. Nous pouvons simplement constater que, depuis juin 2009, de nombreuses entreprises jurassiennes font appel à nos services pour les soutenir dans leur processus d'innovation.

Comment, concrètement, les soutenez-vous?

Le rôle de Creapole consiste, dans un premier temps, à analyser le système d'innovation de l'entreprise pour pouvoir ensuite lui proposer un accompagnement ciblé qui réponde à ses attentes en termes de soutien externe. Dans cette optique, nous intervenons dans différents contextes tels que le développement de nouveaux produits, le montage

de projets de coopération, les conseils en propriété intellectuelle ou la recherche de financement.

Quel bilan peut-on tirer de l'investissement de Creapole dans la stimulation de l'innovation?

A ce stade, nous pouvons tirer un bilan positif. En effet, nous avons dépassé tous les objectifs que nous nous étions fixé à la création de Creapole en 2008. Exemple: notre technopôle du Noirmont, dédié à l'informatique, est déjà occupé à 70% par des start-up très innovantes. En outre, nous soutenons actuellement plusieurs entreprises jurassiennes dans des projets innovants et notamment dans le cadre de réalisation de partenariats industriels de co-développement, tant au niveau régional qu'international.

Dans quel(s) domaine(s) de l'innovation le Jura s'illustre-t-il?

L'industrie représente une part importante du potentiel d'innovation dans le Jura. Ce secteur est conscient de la nécessité d'évoluer et a d'ores et déjà démontré son potentiel de créativité.

Comment rend-on les gens réceptifs à l'importance de l'innovation, est-ce que ça doit déjà commencer à l'école?

L'innovation est un processus global qui passe effectivement aussi bien par la stimulation de l'esprit d'entreprise au sein des écoles, que par le décroisement et la recherche de collaborations interentreprises au sein de l'économie.

Comment voyez-vous l'évolution de l'innovation au plan suisse, d'une part, et jurassien, d'autre part, ces prochaines années?

Nous sommes positifs, car nous remarquons que les entrepreneurs jurassiens ont une grande volonté d'innover. Ils nous sollicitent de plus en plus fréquemment, notamment en raison de la crise. Car la meilleure manière de dépasser cette période difficile, c'est d'innover. Et nous sommes là pour les soutenir.

Demandeurs d'emploi devenus entrepreneurs

Autre activité importante de Creapole S.A., celle de conseiller les créateurs d'entreprises, notamment les demandeurs d'emploi. Deux exemples de succès.

Texte Didier Walzer | Photos Darrin Vanselow



Depuis huit ans, la Bruntrutaine Nathalie Cremer, née en 1967, a le statut de physiothérapeute indépendante, mais ce n'est qu'à partir d'août 2009 qu'elle a disposé de son propre cabinet, qui porte son nom. "Je n'ai pas de spécificité et m'occupe des enfants comme des adultes", indique-t-elle.

C'est en 2002 qu'elle s'est approchée de Creapole S.A. pour demander une étude de marché sur le potentiel d'un nouveau cabinet de physiothérapie. «Je me rappelle d'un contact positif. On m'avait prise au sérieux, se souvient la ressortissante de Porrentruy. Cela dit, dès que l'on touche au domaine de la santé, il n'est pas évident de trouver des critères objectifs de rentabilité. C'est très aléatoire.»

Jusqu'à présent toutefois, Nathalie Cremer est plutôt satisfaite, les clients étant suffisamment nombreux à solliciter ses soins.

«J'ai été bien aiguillé»

Le Delémontain Martial Rufi, né en 1959, a créé Muros (muros.ch) en 2005. «Je propose, en fait, à toute personne intéressée et à l'échelle de la Suisse romande, mes conseils en matière immobilière au sens le plus large possible», explique l'intéressé.

Pour celles et ceux qui n'ont pas le temps de chercher l'appartement ou la maison de leurs rêves, il sélectionne un certain nombre d'objets qu'il leur soumet ensuite. Parallèlement et pour le compte de propriétaires d'immeubles notamment, il fait de la prospection pour trouver des clients.

Pour se lancer dans cette activité indépendante, le Jurassien a eu recours aux services de Creapole. «Mon Business Plan était ficelé quand j'y suis allé, mais je voulais avoir l'avis de professionnels sur la viabilité de mon projet et aussi en connaître les bases légales. Mes interlocuteurs se sont montrés avisés. De plus, j'ai été bien aiguillé. Il y a eu à la fois la compétence et la rapidité. C'est rassurant lorsque des spécialistes vous encouragent et vous donnent leur feu vert», conclut Martial Rufi.



«Qui n'innove pas, perd»

Pour Wolf Zinkl, président du Conseil d'administration de Creapole S.A., l'innovation est le propre de la vie.

Propos recueillis par Didier Walzer

L'innovation en matière économique est-elle une mode?

L'innovation n'est pas une mode et n'est pas passagère. Le monde, la société et l'économie changent perpétuellement. L'innovation technologique est un moteur de ce mouvement. C'est une vérité qui transcende toutes les périodes de l'histoire de l'homme. Qui n'innove pas perd et finit par tomber.

Vous êtes bâlois. De quelle manière le Jura peut-il s'inspirer de l'exemple rhénan en termes d'innovation?

En réalité, je ne suis pas bâlois. J'habite Bâle, j'ai grandi à Delémont et j'ai vécu à l'étranger. En cela, je fais partie du monde moderne. Sans aucun doute, la région de Bâle et surtout Bâle-Ville et ses entreprises sont un haut lieu mondial de l'innovation technologique, surtout dans les sciences de la vie. En fait, l'innovation est à l'origine du succès économique incontestable de Bâle. Le message de Bâle à destination des entreprises jurassiennes est «innover, innover» en créant des produits à haute valeur ajoutée. Puisque beaucoup d'entreprises baloises

excellent dans cet exercice, il n'y a aucune raison pour que les entreprises jurassiennes ne réussissent pas elles aussi. Mais cela demande des efforts, de l'assiduité et la volonté de gagner. Dans un monde globalisé, on ne reçoit rien sans rien.

Votre expérience personnelle dans l'innovation?

Ce domaine est passionnant. Il me permet de mieux utiliser mes ressources. Sans ordinateur, je ne pourrais, par exemple, plus exercer mon métier, car je ne serais plus concurrentiel sur mes marchés. En outre, l'innovation a aussi enrichi ma vie et m'a donné accès à de nouvelles connaissances et de nouveaux horizons. J'ai notamment connu un monde sans télévision et sans Internet dans mon enfance. C'était moins intéressant que maintenant. Avec tous les moyens et technologies que nous possédons aujourd'hui, nous vivons assurément dans un monde très stimulant.



Wolf Zinkl

Né en 1952 à Innsbruck, en Autriche, Wolf Zinkl est président du Conseil d'administration de Creapole depuis le 1er juillet 2009.

Economiste de formation, il a travaillé à l'étranger pour de grands projets d'aide au développement de la Confédération.

Il a par la suite été consultant en Suisse et en Europe dans le domaine de la définition de stratégies pour de grandes entreprises de services, dont plusieurs banques.

Depuis 1995, le Delémontain d'adoption et résidant bâlois s'est spécialisé dans l'innovation et la formulation de solutions et de stratégies à l'intersection entre l'économie, la science et la politique. Ses compétences sont appréciées à l'échelle nationale et européenne.

Mesures de stabilisation: nouveaux soutiens aux entreprises

Depuis le début de l'année, de nouveaux soutiens sont offerts aux employeurs qui s'engagent pour le maintien des emplois, la formation des travailleurs au chômage partiel ou l'intégration des jeunes chômeurs de longue durée. Survol.

Texte Nicolas Ackermann

Le chômage partiel a une nouvelle fois été renforcé. En effet, le Conseil fédéral a récemment porté de 18 à 24 mois la durée maximale de la réduction de l'horaire de travail (RHT). Notons aussi que les employeurs peuvent désormais faire valoir une perte de travail supérieure à 85% de l'horaire normal durant plus de 4 périodes de décompte. La restriction existante dans la loi sur l'assurance-chômage est en effet suspendue depuis le début de l'année.

Ce double renforcement de la durée et de l'étendue des prestations est de bon augure pour le canton du Jura qui, en tant que région industrielle et sous-traitante, a été rapidement affecté par la crise économique. Pour preuve, plusieurs entreprises de la région avaient déjà introduit le chômage partiel à fin 2008.

Financement en faveur de la formation

Etre dans l'obligation d'introduire le chômage partiel est un coup dur pour une entreprise. Mais cela peut également se révéler une chance pour mieux se préparer à la reprise économique, en investissant, par exemple, dans la formation des collaborateurs au chômage partiel.

En 2009, une vingtaine d'entreprises jurassiennes ont profité d'un horaire de travail réduit pour mettre en œuvre des projets de formation.

Depuis le début de cette année, la Confédération encourage ces démarches par une contribution financière. Le projet soutenu peut être individuel ou collectif, se dérouler dans l'entreprise ou chez le prestataire de formation, en journée ou en soirée.

Dans tous les cas, les employeurs peuvent solliciter une contribution correspondant à 50% des coûts, mais au maximum 5000 francs par collaborateur.

Soutien pour l'engagement des jeunes

Parmi les récentes nouveautés figure une aide en faveur des employeurs qui s'engagent contre le chômage de longue durée des jeunes de moins de 30 ans. Bien que la durée du chômage soit généralement peu élevée chez les jeunes, les faibles perspectives d'embauche actuelle accentuent le risque pour eux d'arriver en fin de droit. Dans ce contexte, l'employeur qui engage durablement un jeune chômeur manquant d'expérience professionnelle

et qui est au chômage depuis 6 mois, peut bénéficier d'une prime de 1000 francs par mois durant les 6 premiers mois d'activité.

Le Service des arts et métiers et du travail, ainsi que l'Office régional de placement, sont, dans le canton du Jura, les organismes compétents pour renseigner les employeurs et traiter leurs demandes dans le cadre des mesures de stabilisation conjoncturelle.

Service des arts et métiers et du travail
tél. 032 420 52 30
www.stabilisation.ch

Impressum

Parution
4 numéros par an

Rédacteur responsable
Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

maquette
custom-design.ch

Tirage
2'500 exemplaires
imprimé à Delémont (JU)

Rédaction
Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt